



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-128755>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 24-128755

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-123107

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commune de Cherbourg-en-Cotentin

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20005684400018

**Ville :** Cherbourg-en-Cotentin

**Code postal :** 50108

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 50

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE COLLIGNON

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45112500

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Les variantes libres sont acceptées. Toute entreprise souhaitant proposer une variante devra répondre à la base, toute proposition qui ne respecterait pas cette obligation serait rejetée. Une variante pourra porter sur tout élément du CCTP, sous réserve qu'elle soit techniquement équivalente ou supérieure pour un prix ne dépassant pas le prix de base (avantage technique), ou qu'elle apporte une réduction de prix pour une qualité égale ou supérieure (avantage économique), dans tous les cas, elle doit présenter un intérêt environnemental similaire ou supérieur et devra avoir une esthétique identique, tant pour ses dimensions que ses finitions (matières, couleurs). Le nombre de variantes est limité à 1 maximum. La variante devra comporter l'ensemble des éléments demandés dans le contenu de l'offre

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 22/11/2024 à 12h00, lire 29/11/2024 à 12h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/11/2024